

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DU PAS DE CALAIS
Arrondissement de
BOULOGNE SUR MER
Canton d'OUTREAU
Commune
d'Hesdin l'Abbé

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Objet de la Délibération :

**Subvention aux associations 2025**

**Séance du 10 avril 2025**

Date de la convocation : 04/04/2025	Nombre de conseillers en exercice : 19		Quorum : 10
Date d'affichage : 15/04/2025	Présents : 15	Représentés : 0	Votants : 15
	Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0

L'An deux mil vingt-cinq, le dix avril à 20 Heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry BENTZ, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice à l'exception de Mme Caroline REGNAULT, absente excusée, Mrs Pierre BACQUET et Jean-François DESOOMER, absents excusés et Mme Clémence WADOUX, absente

**Secrétaire de séance** : Bruno MALLEVAEY

**Texte de la délibération**

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2025 :

- Arabesque : 600,00 €
- Ecole Primaire (voyage fin d'année) : 800,00 €
- UNACITA d'Hesdin l'Abbé : 200,00 €
- Club des Ainés : 500,00 €
- USHL Football : 3 200,00 €
- C.C.A.S. d'Hesdin l'Abbé : 27 000,00 €
- Loisirs Danses : 200,00 €
- AS2H (Basket) : 700,00 €
- Restaurants du Coeur Côte d'Opale : 100,00 €
- Vie Libre (section Vallée de la Liane) : 100,00 €
- Direction Départementale de l'Education Nationale : 100,00 €

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

#signature#